

Séance extraordinaire du 21 novembre 2016



**2016-11
243**

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 21 novembre 2016 à 19 heures.

Sont présents à cette session :

Siège #1 - Mme. Lise Roy
Siège #2 - M. Richard Morin
Siège #3 - M. Michel Roy
Siège #4 - M. Paul Joly
Siège #5 - M. Frédéric Poulin
Siège #6 - Mme. Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Rosaire Coulombe.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette session.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Aucun avis public de cette session spéciale n'a été donné.

Après la vérification, du quorum, Monsieur le maire déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

**2016-11
244**

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée unanimement

**2016-11
245**

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**
02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - SUJETS À DISCUTER**
 - 04.01 - FINANCEMENT CHARGEUR SUR ROUES**
 - 04.02 - ORDINATEUR PORTABLE - DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 04.03 - BÂTIMENT ACCESSOIRE GARAGE OSCAR BROCHU**
- 05 - VARIA**
- 06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ci-haut détaillé.

Adoptée unanimement

04 - SUJETS À DISCUTER

**2016-11
246**

04.01 - Financement chargeur sur roues

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe doit refinancer le chargeur sur roues, pour un montant de 95 000 \$;

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offres de propositions sur invitation, suite à la résolution 2016-11-219, aux institutions et courtiers financiers suivants :

- HSBC Canada
- Banque Royale du Canada
- Crédit municipal Rexcap
- Desjardins Entreprises

Attendu les propositions reçues, lesquelles sont attachées à la présente résolution ;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité

- d'adjuger le financement de l'appel d'offres sur invitation à Crédit Municipal Rexcap, agissant à titre de courtier pour La Banque Royale du Canada qui sera le crédit-bailleur contractuel, au montant de 95 000.00\$ avant taxes et de 103 613.20 \$ taxes incluses, selon les termes suivants:
 - au taux de 3.59 % fixe 5 ans
 - période d'amortissement de 60 mois
 - option d'achat après 5 ans pour 1\$
- d'autoriser M. Rosaire Coulombe, maire et Mme Christiane Lacroix, directrice générale, comme signataires de tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de crédit-bail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2016-11
247**

04.02 - Ordinateur portable - direction générale

Attendu la résolution 2016-03-64, Vente d'un portable au directeur général, pour un montant de 300.00\$ + taxes;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'annuler la résolution de vente du portable
- de rembourser M. Marc-André Doyle au montant payé de 300.00\$ + taxes

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-11
248

04.03 - Bâtiment accessoire Garage Oscar Brochu

Attendu la demande déposée par M. Claude Brochu au comité consultatif d'urbanisme pour l'installation de 2 conteneurs modifiés avec 3 portes de garages chacun;

Attendu le problème d'entreposage extérieur tel que démontré par les photos jointes au présent procès-verbal;

Attendu que l'emplacement prévu des conteneurs est sur un terrain non visible de la rue et non nuisible aux voisins;

Attendu la recommandation du comité d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de M. Claude Brochu, représentant du Garage Oscar Brochu, aux conditions suivantes:

- Le revêtement extérieur des conteneurs devra être identique
- Les conteneurs devront avoir un toit avec une pente.

Adoptée unanimement.

05 - VARIA

Aucun sujet.

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2016-11
249

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu unanimement que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h35

Rosaire Coulombe, maire

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.